Le Collectif Lyonnais des Morts sans toi(t)

Michel Chomarat

Dans Jusqu'à la mort accompagner la vie 2020/1 N° 140 , pages 57 à 65
Éditions Presses universitaires de Grenoble

ISSN 0768-6625

ISBN 9782706146718

DOI 10.3917/jalmalv.140.0057

Article disponible en ligne à l'adresse

https://shs.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2020-1-page-57?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Grenoble.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LE COLLECTIF LYONNAIS DES MORTS SANS TOI(T)

✹ MICHEL CHOMARAT, ANCIEN CHARGÉ DE MISSION MÉMOIRE, VILLE DE LYON.

« Ce n'est pas que les morts ne parlent pas, c'est que nous avons perdu l'habitude de les écouter. » **Pier Paolo Pasolini**

UN ACCOMPAGNEMENT ET UN HOMMAGE À CEUX QUI MEURENT DANS L'INDIGENCE ET LA SOLITUDE

Le Collectif des Morts sans toi(t) – créé en 2003, suite à la terrible canicule de l'été, par le Conseil lyonnais pour le respect des droits et la Mission mémoire de la ville de Lyon –, est composé aujourd'hui d'une trentaine de citoyens d'horizons les plus divers, entièrement bénévoles. Il s'agit d'une structure informelle, qui est informée d'un décès par mail ou sms, indiquant à la fois l'état-civil, le lieu d'habitation, et les détails de la cérémonie. Il participe, par sa présence, à l'inhumation ou la crémation, dans la dignité et l'humanité, de ceux qui passent à travers les mailles du filet de la fraternité et meurent dans l'indigence et la plus grande solitude.

Il s'agit essentiellement de personnes âgées isolées, de sans-abris, d'étrangers dont la famille, restée au pays, n'a pas les moyens de se déplacer pour l'enterrement ou de rapatrier le corps. Parfois, il s'agit même de corps trouvés sans identité (sous X). Ces personnes sont décédées chez elles, dans un squat, une caravane, à l'hôpital, ou sur la voie publique. L'histoire de leur vie est souvent inconnue de ceux qui les accompagnent à leur dernière demeure.

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)



Lyon 7e, Funérarium.
Cercueil de madame X, avant son inhumation.

© Julien Adelaere.

Depuis peu, le Collectif tente de rassembler un maximum d'éléments sur le (la) défunt (e), auprès de ses relations, du personnel soignant, des associations, du voisinage, pour personnaliser au mieux la cérémonie. Plusieurs de ces éléments ont été publiés, en 2013, dans l'ouvrage *Triste à mourir. Rituels lyonnais funéraires*.

L'action du Collectif revêt deux formes. La première est un réseau d'accompagnement qui, alerté par les services funéraires municipaux dès qu'ils ont connaissance des funérailles d'une personne isolée, se mobilise selon les disponibilités de chacun pour être présent. L'objectif étant qu'à Lyon nul ne soit inhumé sans une présence citoyenne et fraternelle.

La deuxième forme d'intervention du Collectif consiste en l'organisation d'une cérémonie annuelle, traditionnellement à l'Hôtel de Ville de Lyon, sous la présidence du maire. Il s'agit de rendre hommage à toutes les personnes accompagnées l'année

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

précédente. À l'annonce de leur nom, une bougie est allumée et une fleur déposée dans un vase par les participants. Enfin, pour les rares personnes dont on dispose de plus d'éléments biographiques, on donne lecture de témoignages. Voici quelques exemples, tout à fait représentatifs des Morts sans toi(t), pour les années 2015 et 2016 :

« Maria Geloso, âgée de 88 ans, était experte comptable, célibataire et sans enfant. D'origine italienne, elle est partie très tôt du domicile familial. Après avoir vécu dans différents pays notamment en Angleterre où elle fit ses études, Maria s'est établie en France à l'âge de 28 ans. Elle a habité à Saint-Priest puis à Lyon, grande rue de la Guillotière, dans le 7e arrondissement. Depuis 2 ans, elle vivait dans une maison de retraite à la Croix-Rousse où elle est décédée le 6 juillet 2015. Un mot avait été déposé dans le hall pour signaler son décès. Pour la cérémonie d'adieu, au funérarium de l'avenue Berthelot, le Collectif l'a accompagnée avec la musique de Mozart : d'abord avec le concerto pour flûte et harpe, puis avec l'air de la reine de la nuit, extrait de *La Flûte enchantée*. »

« Monsieur X, célibataire, sans domicile fixe, est décédé le 11 juillet 2015, à l'Hôpital Saint-Jean-de Dieu. N'arrivant pas à l'identifier de façon certaine – il pourrait s'agir de Monsieur Mohamed Aaaf – il a été décidé de l'inhumer le 28 août, au cimetière de la Guillotière, soit un mois et demi après son décès. Six membres du Collectif étaient présents pour l'accompagner à sa dernière demeure. Ce décès rappelle qu'en France, chaque année, plusieurs centaines de personnes sont inhumées sous X sans avoir été identifiées. Pourtant une loi a bien été votée en 2012 pour combler le vide législatif autour de la procédure des morts sous X. En rendant obligatoire un certain nombre de prélèvements sur ces morts sans identité, cette loi a redonné espoir à des familles ayant perdu la trace de l'un de leurs proches. Cependant, force est d'observer, trois ans après le vote de la loi, que le constat est alarmant car son application est dérisoire et les résultats pratiquement nuls ! »

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

« René Remondino, âgé de 93 ans, est décédé le 28 août 2015, à l'hôpital Édouard Herriot. Il était né à Lyon dans le 2e arrondissement, veuf depuis 15 ans et sans enfant. Il était domicilié au 24 du quai Claude Bernard dans le 7e arrondissement. Exploitant d'un établissement de nuit, et sans doute après avoir épuisé les charmes de la vie nocturne, il tenait à rester seul chez lui, loin des tumultes de la ville. Bien qu'un avis annonçant le jour et l'heure de ses obsèques ait été affiché dans l'immeuble, seule une voisine était présente et a rejoint les membres du Collectif au cimetière de la Guillotière ».

« Édouard Lézin, est décédé en 2015 à son domicile, au 183 de la rue André Philip, dans le 3e arrondissement. Né à Fort-de-France, célibataire et sans enfant, il a été retrouvé mort chez lui le 5 octobre. Il devait sans doute être décédé depuis plusieurs jours car selon le maître de cérémonie présent à la fermeture du cercueil, son corps était très dégradé. En présence de l'Autre Rive, avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années, la cérémonie s'est déroulée dans un salon du funérarium, avenue Berthelot, pour rendre hommage au défunt, originaire de la Martinique. Ensuite, nous nous sommes rendus au cimetière de la Guillotière où plusieurs textes d'accompagnement ont été lus avant l'inhumation puis une gerbe du Collectif a été déposée sur la tombe d'Édouard. »

« Friedrich Dibovsky, âgé de 66 ans, est décédé le 9 décembre 2015, à l'hôpital Édouard Herriot. Né en Allemagne en 1949, divorcé et sans enfant, il était domicilié 323 rue Paul Bert dans le 3e arrondissement. Malgré les recherches entreprises, aucune famille n'a été retrouvée. Cinq membres du collectif étaient présents au funérarium de l'avenue Berthelot pour participer à ses obsèques et l'un des participants – ultime hommage à sa terre qui l'a vu naître – a lu en allemand *Le Roi des Aulnes* de Goethe, puis en a assuré la traduction française. L'inhumation a ensuite eu lieu au cimetière de la Guillotière après que plusieurs membres du Collectif des Morts sans toi(t) aient lu différents textes ».

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

« Francesco Serrano, âgé de 46 ans, est décédé le 20 mars 2016. Sans domicile fixe, ses copains d'infortune l'ont trouvé la nuit, mort, dans un squat, qu'il partageait, cours d'Herbouville à Lyon dans le 4e arrondissement. Il était né à Juneau dans l'état de l'Alaska, aux États-Unis. Les recherches menées conjointement, par la police française et l'ambassade des États-Unis, n'ont pas permis de retrouver de famille dans son pays natal. Seule l'une de ses amies a pu donner quelques renseignements : Francisco était d'origine amérindienne mais aucune des tribus contactées en Alaska ne le connaissait. Alors que nous commencions la cérémonie d'hommage à Francisco, au funérarium de l'avenue Berthelot, sont arrivés, Lech, originaire de Pologne, et Petake, originaire de Lituanie, ses compagnons de route, qui voulaient absolument accompagner leur ami lors de ses funérailles. Au cimetière de la Guillotière, ils ont tenu à porter le cercueil et ont jeté des pelletées de terre dans la tombe avant l'inhumation. Ils sont restés jusqu'à la fin de la cérémonie, écoutant avec recueillement, poèmes et hommages dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Ils nous ont précisé qu'ils venaient d'arriver tous les trois de Barcelone et pensaient continuer vers la Suisse quand Francisco est décédé à Lyon. »

Les fleurs recueillies lors de la cérémonie annuelle à l'Hôtel de Ville, sont ensuite déposées le lendemain – sur les lieux où les Morts sans toi(t) ont été inhumés – dans les différents cimetières de Lyon.

Depuis la première cérémonie en 2003, la mémoire de près de 2000 personnes, de tous les âges, de toutes les nationalités, et de toutes les conditions sociales, a ainsi été honorée.



**Cérémonie du Collectif des Morts sans toi(t).
Lyon, Cimetière de la Guillotière.**

© Julien Adelaere.

LE RITUEL DES FUNÉRAILLES

Malgré le peu de références, le collectif des Morts sans toi(t) a pu construire, petit à petit, un rituel pour l'organisation des funérailles (inhumation ou crémation) qui se divise en deux parties distinctes : cérémonie au funérarium ou à l'hôpital, puis au cimetière, sachant que la démarche est totalement laïque, ce qui n'exclut par le respect des volontés religieuses lorsqu'elles sont connues.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, il n'y a plus de fosses communes dans les cimetières depuis la Révolution française. À ce titre, les Morts sans toi(t) sont inhumés dans des carrés généraux, comme la plupart des autres citoyens, pour une durée qui peut varier de 5 à 10 ans. Les pompes funèbres de la ville de Lyon prennent en charge les obsèques, et la fourniture de la signalisation (état-civil) des défunts, ainsi que d'une gerbe de fleurs. En ce qui me concerne, je me suis

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

toujours opposé à des carrés qui regrouperaient uniquement les Morts sans toi(t), car ce serait les exclure, une fois de plus, de la population qui rassemble l'ensemble des strates d'une ville, sans distinction.



Tombe d'un Mort sans toi(t).
Lyon, Cimetière de la Guillotière.

© Julien Adelaere.

Des textes d'auteurs connus ou anonymes, rassemblés dans une brochure, permettent aux accompagnants de les lire à tour de rôle, en voici un exemple :

« Trois bougies brûlaient lentement.

L'ambiance était tellement silencieuse qu'on pouvait entendre leur conversation.

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

La première dit :

"Je suis la paix, cependant personne ne parvient à me tenir allumée ; je crois que je vais m'éteindre".

Sa flamme diminua rapidement, et elle s'éteignit complètement.

La deuxième dit :

"Je suis l'amour. Je n'ai pas la force pour rester allumée ; les personnes me laissent de côté et ne comprennent pas mon importance. Elles oublient même d'aimer ceux qui sont proches d'eux".

Et sans plus attendre elle s'éteignit.

Soudain… un enfant entre et voit les deux bougies éteintes.

"Pourquoi êtes-vous éteintes ? Vous deviez rester allumées jusqu'à la fin"

Et l'enfant se mit à pleurer.

Alors la troisième bougie lui dit :

"N'aies pas peur, tant que j'ai ma flamme nous pourrons allumer les autres bougies, je suis l'espoir"

Avec des yeux brillants, l'enfant pris la bougie de l'espoir et alluma les autres.

Que l'espoir ne s'éteigne jamais en nos cœurs, et que chacun de nous puisse être l'outil nécessaire pour maintenir l'espoir, la paix et l'amour ».

L'ACCOMPAGNEMENT DES MORTS, UNE TRADITION LYONNAISE

À Lyon, l'accompagnement des morts, parmi les plus déshérités, n'est pas nouveau puisque, sous l'Ancien Régime, une confrérie de laïcs dénommée la « Confrérie des pénitents de la miséricorde » fut fondée pour secourir les prisonniers et procurer une

Presses universitaires de Grenoble | Téléchargé le 21/02/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 159.26.112.15)

sépulture, notamment aux criminels condamnés à mort. Elle fut créée en 1640, par le père Jacques Moricelli, de l'ordre des Célestins, sous le vocable de Saint Jean-Baptiste.

La règle habituelle des pénitents était l'anonymat des membres qui se considéraient tous comme frères, sur un pied d'égalité, qu'ils soient nobles, bourgeois, artisans ou ouvriers. Nul n'était membre en raison de ses fonctions, de ses titres ou de son âge, mais seulement de son adhésion volontaire ; par contre, les femmes en étaient exclues. Leur souci d'égalité et d'anonymat en public se remarquait par leur costume de cérémonie, un peu fantomatique, en particulier le capuchon en forme de sac. Aujourd'hui, on retrouve cette même diversité sociologique et l'anonymat des intervenants, dans le cadre des accompagnements des Morts sans toi(t).

La pratique des pénitents lyonnais prit fin avec la Révolution quand la charge des inhumations fut transférée aux communes, à l'exception de quelques cimetières privés, juifs ou protestants. C'est à cette époque, que le Conseil municipal de Lyon, dans sa séance du 24 Frimaire, an IX (15 décembre 1800), délibéra longuement sur la nécessité de l'organisation des obsèques et des cimetières. Marc-Antoine Petit, conseiller municipal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu, intervint dans les débats en rappelant ce que l'on est en droit d'attendre d'une cité organisée :

« L'homme qui a cessé de vivre, n'a pas encore rompu tous les liens qui l'unissent à la société, et les services qu'il a droit d'exiger d'elle furent connus sous le nom longtemps sacré des derniers devoirs ».

✹

Références

Chomarat M. (dir.), Ouvrage collectif, *Triste à mourir. Rituels funéraires lyonnais*, Lyon, Mémoire Active, 2013.